



## Semaine du Développement durable



### La Bretagne se mobilise.

5ème édition de la Semaine du Développement durable, du dimanche 1er au samedi 7 avril 2007.



FORUM DE DEVELOPPEMENT DURABLE  
**LA BRETAGNE  
SE MOBILISE**  
du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2007



Semaine du Développement durable  
1er au 7 avril 2007

Trophée Finistère

Association : AE2D (Agir pour l'Environnement et le Développement Durable)

**Utiliser l'énergie de la mer : conférence débat sur les énergies renouvelables marines.**  
Le mardi 3 avril à 18h à la faculté Victor Ségalen à Brest.

L'association AE2D organise une conférence-débat sur les énergies renouvelables marines. Cette opération s'inscrit dans un ensemble d'actions de contribution au Plan Energie pour la Bretagne.

Compte tenu du phénomène des changements climatiques et de la crise des énergies fossiles qui sévissent déjà, l'association souhaite impulser un engagement plus hardi dans la promotion de toutes les énergies renouvelables. En effet, la mer constitue un potentiel d'énergie exploitable sous différentes formes et la Bretagne, du fait de sa situation géographique, pourrait en tirer parti.

L'association AE2D ne méconnaît pas les difficultés liées à l'exploitation de l'énergie de la mer en terme de recherche et de développement, coûts, investissements... Son objectif est de mener des actions de sensibilisation, de formation et de soutien aux initiatives vers des énergies durables marines.

L'association AE2D a pour but d'agir à partir de faits et d'infractions aux différentes réglementations dans le Finistère en faveur de :

- la protection de la nature (espèces naturelles, zones humides, faune, flore),
- l'amélioration du cadre de vie (urbanisme, transports, énergies),
- la lutte contre les pollutions (air, eau, mer, sol),
- les nuisances sonores et les risques technologiques majeurs (nucléaires,...)

L'association AE2D souhaite rejoindre des réseaux de citoyens, des réseaux associatifs ou des fédérations agissant dans le cadre des principes de l'Agenda 21.

Les moyens d'action utilisés par l'association sont les suivants : bulletins, publications, réunions, expositions, conférences. Le but est de sensibiliser des publics différents (scolaires, adultes,...) au développement durable : interventions diverses auprès des décideurs et pouvoirs publics, actions d'éco-vigilance et d'éco-veille, actions en justice et constitutions de parties civiles.

L'association AE2D est agréée au titre de la protection de l'environnement pour le département du Finistère.

Contact : Roger Abiven  
Co-président de l'association  
Tél 02 98 49 53 92